

Infos-parents

janvier et février 2026

Voici le bulletin d'informations des parents
de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier

Site internet de l'école : <https://delaquarelle.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Il est désormais possible de nous informer en quelques clics de l'absence de votre enfant via Clic école

Heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 45 à 11 h 45 et 12 h 45 à 15 h 45

Bonjour chers parents,

Mme Emmanuelle Dagenais
Directrice

Dates importantes	
23 janvier	Journée pédagogique bassin
26 janvier	Rencontre du conseil d'établissement à 19h00
5 février	Vaccination des élèves de 4e année
6 février	Journée pédagogique
9 au 13 février	Semaine des inscriptions
2 au 6 mars	Semaine de relâche (service de garde fermé)
17 mars	Dépistage visuel à l'école pour les élèves de la maternelle par les optométristes "École de la vue"
19 mars	Remise bulletin 2e étape - rencontre de parents
20 mars	Journée pédagogique



RELEVÉS FISCAUX

Les relevés fiscaux seront disponibles sur Clic école à compter du 27 février 2026.

Journée thématique à l'école de L'Aquarelle-Armand-Frappier

Comité vie étudiante

Les représentants de classe ont décidé d'organiser des journées thématiques une fois par mois.

La thématique du mois de janvier est *Festival d'hiver* et elle aura lieu le vendredi **30 janvier prochain.**

Votre enfant est invité à porter des vêtements ou des accessoires en lien avec cette thématique.

Quelques idées: reine des neiges, bleu et blanc, chalet, ski, bonshommes de neige, bonhomme *Carnaval*, lutins, etc.

Soyez créatifs! Merci de participer en grand nombre!

PÉRIODE DES INSCRIPTIONS ET DES RÉINSCRIPTIONS 2026-2027

Les inscriptions se dérouleront du 9 au 13 février prochain. Tous les documents sont disponibles sur notre site internet.

SEMAINE DE RELÂCHE

Si vous prévoyez que votre enfant sera absent avant ou après celle-ci, veuillez communiquer avec le secrétariat afin de nous éviter de nombreux appels. Merci de votre collaboration.

Rappel - Accueil du SDG au pavillon de l'Aquarelle

Depuis quelques semaines et à la suite d'une consultation des parents utilisateurs, ces derniers utilisent le corridor de sécurité en fin de journée pour accéder au service de garde du pavillon de l'Aquarelle. Merci de respecter cette nouvelle procédure mise en place.

OBJETS PERDUS

Nos pavillons sont bien garnis d'objets non réclamés. Veuillez, SVP, passez voir s'il y a des vêtements ou autres choses qui vous appartiennent avant le 13 février 2026. Par la suite, nous ferons un don à un organisme local.



Règlement ministériel sur les règles de conduite au primaire

Le nouveau projet de règlement (Loi sur l’instruction publique) entrain en vigueur le 1er janvier dernier. Il a pour objectif d’établir un cadre en matière de civisme dans les écoles primaires en définissant un ensemble de comportements et d’attitudes qui témoignent du respect des personnes, des règles et valeurs de la communauté éducative.

Au cours des prochaines semaines, nous travaillerons avec les élèves sur ces règles de conduite afin de promouvoir le respect, la politesse et la sécurité dans notre milieu.

Nous voulons cultiver les comportements positifs qui favorisent l’engagement scolaire des élèves dans leur réussite.

L’utilisation du titre “madame” ou “monsieur” pour s’adresser au personnel de l’école sera encouragée tout comme le fait d’agir et de s’adresser de façon courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l’école.

Merci de votre collaboration.

Emmanuelle Dagenais
Directrice

Geneviève Desmarais
Directrice adjointe